

Les lettres "latines" de saint François de Sales à Antoine Favre

Miran Sajovic

Introduction

Le sujet de notre contribution portera sur la communication écrite en latin entre deux amis, à savoir entre Saint François de Sales, jeune prêtre et fervent missionnaire dans le Chablais, et Antoine Favre, expert en jurisprudence, homme politique et catholique convaincu. Comme nous l'indiquerons plus loin, nous ne traiterons que des lettres latines écrites par Saint François de Sales à son ami. Afin de mieux illustrer cette correspondance, nous avons divisé notre contribution en trois parties : dans la première, nous présenterons brièvement la personnalité d'Antoine Favre ; dans la deuxième, nous examinerons quelques lettres latines de leur correspondance ; dans la troisième, nous tenterons d'évaluer l'aspect philologique des lettres examinées.

1. Antoine Favre, baron de Pérouges (1557-1624)

Antoine Favre est né à Bourg-en-Bresse le 5 octobre 1557, dix ans avant saint François de Sales. Il a reçu une bonne éducation à Paris en tant qu'élève du célèbre Collège de Clermont, dirigé par les Jésuites. Il étudie le droit à l'université de Turin, où il obtient son doctorat en 1579. En tant qu'avocat, il a travaillé à Chambéry, en tant que juge en Bresse et en Bugey, à tel point qu'il a obtenu le titre prestigieux de législateur de la Bresse.

Le baron Favre a également pris une part active à la vie politique, d'abord comme membre du Sénat de Chambéry, puis, en 1587, comme président ; en 1596, il a été élu président du Conseil de Genève et, en 1610, président du Sénat de Savoie. En 1618, il est appelé à faire partie de la délégation ducale spéciale chargée de négocier le mariage de Christine de France avec le prince héritier de Savoie. Sa vie s'achève à Chambéry le 28 février 1624, deux ans après sa mort.

Le sénateur Favre était un catholique convaincu, et pour cette raison, sa profonde amitié avec les hommes ecclésiastiques ne devrait pas surprendre : par exemple, il était un ami non seulement de Saint François de Sales, mais aussi du jésuite Antonio Possevino. Fervent catholique, il fonde également la fraternité des pénitents de Chambéry à l'instar de celle d'Annecy. Il ne faut pas non plus s'étonner de son vif intérêt pour la mission catholique du Chablais (1594-1598), qui avait en saint François de Sales un fervent missionnaire, dans le but de ramener dans les bras de l'Église catholique de nombreux fidèles séduits par l'hérésie calviniste. Il a également participé à la deuxième rencontre entre St François de Sales et le calviniste Théodore de Bèze à Genève le 3 juillet 1596.

2. Les lettres "latines" de saint François de Sales à son ami Antoine Favre (1593-1596)

Parmi les différentes lettres que le saint a écrites, celles écrites en latin ont également été conservées. Nous ne savons pas si elles sont toutes, mais nous possédons un nombre important de lettres écrites entre 1593 et 1596. Celles envoyées au célèbre Favre, que nous examinons ici, se trouvent dans les Opera Omnia de saint François de Sales intitulées Oeuvres de saint François de Sales, évêque de Genève et docteur de l'Église, Lettres 1585-1598, tome 11, première partie, publiées à Annecy en 1900. Ce volume sera également le point de référence pour la lecture et l'analyse de nos lettres. La période où ces lettres ont été écrites est celle des années où Saint François de Sales vivait la réalisation de son rêve, à savoir l'appartenance complète à l'Eglise catholique ; c'est la période de son ordination sacerdotale, de sa nomination comme prévôt de Genève et des premières années de son ardente mission dans le Chablais dans le but de reconquérir les fidèles de la région à l'Eglise catholique, souvent même au péril de sa vie. Ce sont donc les années où le Saint s'inspire de son célèbre discours de prévôt concernant la reconquête de Genève.

Une quarantaine de lettres ont été conservées, presque toutes écrites en latin, et, comme nous l'avons dit, adressées à Antoine Favre entre les années 1593-1596. Nous ne nous attarderons pas sur toutes les lettres, mais sur celles que nous considérons comme les plus significatives de cette correspondance, et qui concernent particulièrement l'activité pendant la mission au Chablais ou qui nous laissent quelques informations significatives pour mieux comprendre la relation amicale entre les deux. Les lettres latines écrites par Saint François de Sales ont été conservées, ainsi que celles de Favre, également écrites en latin, qui sont indirectement mentionnées dans les réponses du Saint. Par exemple, dans la lettre 33, nous trouvons ce témoignage : Non antea potui, mi Frater, suavissimis illis tuis litteris respondere... (Je n'ai pas pu auparavant, mon Frère, répondre à tes très douces lettres...).

La première lettre envoyée à Favre, écrite en août 1593, est l'une des plus longues - contrairement aux autres, qui sont généralement assez courtes - et constitue une réponse affectueuse à la lettre de Favre (qui ne nous est pas parvenue). Dans la lettre, on note une grande estime et un grand respect pour Antoine Favre, qui est déjà mentionné dans la salutation initiale : Clarissimo viro, Senatori integerrimo Antonio Fabro (À l'homme très clair, au sénateur très honnête Antoine Favre). François de Sales se sent comme une jeune "recrue", invité par un homme très important (gravissimus vir) de l'ordre sénatorial à accepter son invitation à l'amitié (ad amicitiam provocas). En suivant la lettre, on se rend compte que c'est Antoine Favre qui a invité le Saint à devenir son ami et à entamer une correspondance épistolaire. Dans le texte qui suit, nous constatons la profonde estime et admiration de François pour le sénateur Favre. Le Saint s'adresse continuellement à son ami le sénateur, le définissant, par l'emploi d'un langage poétique, comme un arbre excellent à cause de ses fruits (ex fructu arbor optima et sis et habearis) ; il pose lui-même le sénateur comme un modèle à observer jour et nuit pour former sa vie à son exemple : mihi unus perpetuo propositus es quem noctes diesque respicerem, et ad cujus esemplar quam

maxime possem genuine animum meum efformarem. Quelques lignes plus loin, le Saint écrit : Ego enim tuarum illustrium virtutum et amator et admirator fui priusquam vel de nomine tibi notus esse possum... (En fait, j'étais un amant et un admirateur de vos nobles vertus avant même de pouvoir être connu de vous, ne serait-ce que par mon nom...). Ce type d'admiration pour le sénateur Favre n'est pas unique, mais se retrouve également dans d'autres lettres. On le retrouve très clairement dans la Lettre 27, écrite à Annecy, vers le 13 août, où saint François de Sales confesse son plus grand respect pour son ami.

La première lettre latine qui nous est parvenue inaugure donc à la fois l'amitié entre les deux et le début d'une correspondance épistolaire qui se poursuivra jusqu'à la mort du saint, mais pas toujours avec la même fréquence et pas toujours en latin. Les lettres qui suivent sont plus ou moins longues, à tel point qu'elles peuvent rappeler au lecteur nos appels téléphoniques, par lesquels les deux amis échangent de brèves nouvelles, concernant par exemple leurs familles, font des demandes de faveurs ou d'aide réciproques, commentent la situation actuelle dans la région, et échangent quelques conseils.

Comme on le sait, le 14 septembre 1594, le Saint part avec le chanoine Louis de Sales pour sa mission, à la fois courageuse et dangereuse, dans la région du Chablais. La lettre 33, écrite dans la forteresse d'Allinges en octobre 1594, nous donne quelques nouvelles des premiers jours de la mission.

Le Saint rapporte à son cher interlocuteur, appelé mi Frater (mon frère), qu'il n'a pas pu répondre à ses lettres plus tôt. Saint François révèle que la seule pensée de connaître Favre spirituellement présent l'encourage dans la mission, qui n'est en rien facile, voire dangereuse. Nous lisons qu'après d'épaisses ténèbres, une lumière a fini par poindre : le gouverneur, le baron d'Hermance, ainsi que quelques catholiques, avaient secrètement incité les paysans des environs et les habitants d'Évian à assister aux sermons des missionnaires pour promouvoir la foi juste. Mais il se heurte au diable (daemon) qui, par le biais d'une réunion de calvinistes convaincus (consistoire), tente d'entraver, voire d'interdire, la participation aux sermons des missionnaires catholiques. Quelle déception ! Quid faceres, mi Frater ? (Qu'aurais-tu fait, mon frère ?). Nolunt audire nos, quoniam nolunt audire Deum. (Ils ne veulent pas nous écouter, parce qu'ils ne veulent pas écouter Dieu). Le Saint a l'impression que, par cette réunion et cette décision, les calvinistes envoient un message subtil : forcer les missionnaires à partir (rerum agendarum spe amissa ad discessum quodammodo compellere). Et l'on remarque immédiatement la détermination et le courage du Saint : At apud nos contra. Quamdiu per inducias et Principis utriusque tum ecclesiastici tum saecularis licuerit voluntatem, operi instare, nullum non movere lapidem, obsecrare, increpare in omni qua nos Deus donaverit patientia et doctrina omnino ac firmissime constitutum est. Plus encore, il souhaite que bientôt, en plus des sermons, la célébration du Saint Sacrifice (non modo conciones imo vero Sacrificia) puisse également être introduite comme un soutien efficace dans la mission. A la fin de la lettre, le Saint fait appel à la nécessité de la prudence (magnam requiri video prudentiam).

La lettre 44 a été écrite à la mi-février 1595 dans la forteresse d'Allinges. Cette lettre très courte nous donne quelques informations sur la composition de ses Controverses. Ils ont été écrits alors que Saint François de Sales avait 27 ans, qu'il était jeune prêtre et totalement absorbé par la mission du Chablais. Bien que l'œuvre mette en évidence la perspicacité et la subtilité du saint, il reconnaît lui-même dans cette lettre : *Incoepi tamen, et ita incoepi ut paulo difficilium sit quam credideram ad exitum rem deducere* (J'ai néanmoins commencé, et j'ai commencé de telle sorte qu'il est un peu trop difficile pour moi d'avoir cru à l'achèvement de la chose). Les Controverses est une œuvre apologétique avec laquelle le jeune missionnaire, par la voie de la confrontation et de la persuasion, tente de convaincre les calvinistes fortement hostiles à l'Église catholique. Les controverses sont nées l'une après l'autre, comme des feuilles volantes à faire circuler dans la population. Leur composition n'était pas facile, car ils n'avaient pas les livres nécessaires à consulter : *libris careo mihi necessariis*.

La lettre 49, écrite en avril 1595 à Thonon, rapporte entre autres l'intéressante nouvelle de la conversion d'un éminent calviniste, l'avocat Pier Poncet (lat. *Petrus Poncetus*), originaire de Gex. Bien qu'il ait rejoint les calvinistes, il avait en tout point conservé la foi en la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie (*qui cum jam pridem de presentia corporis Christi in Eucharistia recte sentiret*). Sa conversion fut une entreprise particulière, car il dut effectuer un certain voyage qui entrava son retour rapide au bercail catholique (*ad caulas vero Catholicas redire peculiare fuit negotium*). Les obstacles étaient avant tout liés à la vie privée : la crainte de perdre le patrimoine familial (*rei familiaris perdendae timor*), les reproches des vieux amis calvinistes (*antiquorum amicorum obiurgatio*), la période incertaine de la paix (*induciarum incerta duratio*). Mais le Saint ne semble pas désespérer, la lenteur de la conversion portera de doux fruits (*Tarditatem suavitas compepsabit*).

La lettre 53, écrite à la fin du mois de mai 1595, bien que le lieu de composition ne soit pas mentionné, contient de nombreux traits personnels du saint. Dans la première partie, il compatit à l'accident d'un ami commun, un certain Guichard (*De Guichardi nostri casu...*), envers lequel il exprime respect et prédilection (*meam erga ipsum clarissimum Guichardum observantiam et propensionem explere possim*). Antoine Fabre publia en 1595 une œuvre poétique intitulée Méditations, que l'auteur lui-même remit au Saint pour qu'il la juge. Saint François de Sales a lu ces méditations poétiques avec sa famille alors qu'il séjournait pour quelques jours à Annecy. Dans cette lettre, le jugement porté sur les Méditations est frappant : *Amo, ut uno dicam verbo, modestia* (j'aime, ut uno dicam verbo, la modestie). Dans la dernière partie de la lettre, le saint exprime un jugement sur la mission dans le Chablais, qu'il ne veut pas révéler aux autres (*Nolim tamen alii haec cuiquam dicas*) : il s'agit de la conviction des habitants de la région que les missionnaires accomplissent leur mission au-delà des souhaits du Prince.

Nos in ea provincia credunt versari praeter Principis voluntatem omnes fere, quin etiam contra plerique, nec abs re. Magno namque est argumento silentium ubi vel levissimum sufficeret verbum, et homines videre, inter media Ecclesiae praedia, sub principe Catholico, praecario propemodum et in dies vivere.

Presque tout le monde pense que nous restons dans cette province au-delà de la volonté du prince, et même beaucoup contre [sa volonté], et cela non sans raison. Car une grande preuve en est le silence, là où un tout petit mot suffirait, et les hommes voient au milieu des domaines de l'Église, [qui sont] sous le prince catholique, qu'on vit de jour en jour presque dans la précarité.

Dans la lettre 57, écrite le 2 août 1595 à Annecy, le saint informe son destinataire qu'il a décidé de déposer pour un temps le fardeau de la "récolte" à Thonon avec l'approbation d'Antoine Favre, lui-même avocat, reconnaissant que la mission dépasse ses forces :

Onus messis Tononiensis, meis impar humeris, non nisi te volente, jubente, deponere constitui; in eam tamen rem alios operarios iisdemque commeatum dum artibus modisque omnibus pergo parare, nullum, inter infinitas hostis generis humani versutias, exitum, nullum finem facio.

J'ai décidé de déposer le fardeau de la récolte à Thonon, disproportionné par rapport à mes épaules, uniquement parce que tu l'as voulu, tu l'as ordonné ; pour cette mission (in eam... rem) cependant je continue à préparer les autres travailleurs et pour eux les approvisionnements de toutes les manières possibles (artibus modisque omnibus), je ne place aucune fin, aucune limite parmi les ruses infinies de l'ennemi du genre humain.

A la fin de la même lettre, la mission dans le Chablais s'appelle " La Sparte ", synonyme de travail acharné, et il promet qu'il se fera entendre par quelques lettres : Redeo crastina die ad Spartam meam [...], faciamque deinceps ne integro mense inter nos audiatur silentium. (Demain, je retourne dans ma Sparte [...], après quoi je veillerai à ce que, pendant tout le mois, aucun silence ne soit entendu entre nous).

La lettre 59, écrite le 18 septembre 1595 à Thonon, contient les intéressantes nouvelles du succès de la prédication du saint. En fait, certains hommes calvinistes éminents sont venus l'écouter, bien que secrètement :

Et jam, mi Frater, latior simul laetior patet ad Christianorum messem aditus. Heri namque parum abfuit quin Avullaeus cum urbis sindicis, uti vocant, ad concionem palam venirent, quod me de augustissimo Eucharistiae Sacramento disputaturum audivissent. Quo de mysterio sententiam rationesque Catholicorum ex me audiendi tanto tenebantur desiderio, ut qui palam nondum venire, ne legis suae immemores viderentur, ausi sunt, me ex diverticulo quodam secreto audiverint, si tamen per vocis meae tenuitatem licuit.

Et déjà, mon frère, l'entrée des chrétiens dans la moisson est plus ample et plus sereine. En fait, hier, Monsieur d'Avully et les maires de la ville, comme ils les appellent, n'ont pas tardé à venir à la réunion publique, parce qu'ils avaient entendu que j'allais parler du Très Saint Sacrement de l'Eucharistie. Et ils étaient saisis d'un si grand désir d'entendre de ma bouche les pensées et les raisons des catholiques au sujet de ce mystère, que ceux qui n'osaient plus venir en présence, de peur de paraître avoir oublié leur loi, m'écoutaient d'un endroit caché, si toutefois il était possible d'entendre par la subtilité de ma voix.

La lettre 61, écrite le 14 octobre à Thonon, rapporte les intéressantes nouvelles de la rédaction du fameux Codex Fabrianus. Nous avons déjà mentionné ce codex au début de notre prologue. Saint François de Sales a collaboré à la rédaction de la première partie, qui contient un véritable traité d'apologétique : De Summa Trinitate et Fide Catholica.

Habebis a me quam primum caput unum meorum adversus haereticos Commentariorum, in quo quam veri non Ecclesiae sed antiquarum haeresum sint reformatores conabor ostendere.

Vous aurez bientôt de moi un chapitre de mes Commentaires contre les hérétiques, dans lequel j'essaierai de montrer comment ils ne sont pas de vrais réformateurs de l'Église, mais d'anciennes hérésies.

Quatre lettres écrites en latin au sénateur Antoine Favre ont été conservées de l'année 1596. Parmi ces lettres, deux contiennent des nouvelles pertinentes concernant la mission dans le Chablais. Dans la Lettre 74, écrite entre le 23 et le 24 novembre à Annecy, le saint est plein d'espoir quant à la situation à Thonon (Incaeperam bene sperare...). La lettre 78, écrite le 7 décembre 1596 à Thonon, continue également dans cette veine, dans laquelle le saint parle des préparatifs des prochaines festivités de Noël dans la même ville, bien que pour les quelques fidèles (paucosque quos habet hic fideles).

Avec cette lettre s'achève le corpus des lettres " latines " que saint François de Sales a envoyées à son ami Antoine Favre. Le fait que la correspondance en latin ait pris fin ou que

les lettres n'aient pas été conservées peut être un sujet d'étude ou de recherche supplémentaire.

3. Quelques observations philologiques sur les lettres "latines".

Nous allons essayer de proposer quelques observations concernant le latin utilisé par saint François de Sales dans les lettres que nous venons de présenter. Tout d'abord, il est commode de dire d'emblée que le latin de saint François de Sales est celui qu'il a appris pendant ses études à Paris. D'octobre 1578 à août 1581, il suit des cours de "grammaire", et d'octobre 1581 à août 1584, des cours de "rhétorique" pour obtenir le titre de "bachelier". Ces années étaient fondamentales, selon la Ratio studiorum des Jésuites, pour acquérir une bonne connaissance du latin (et aussi du grec, mais dans une moindre mesure). Pour autant que l'on puisse en juger, le Saint utilise la langue latine de manière correcte et précise. Nous n'avons remarqué aucune lacune grammaticale, et le vocabulaire est celui de l'époque. Les figures rhétoriques ne manquent pas non plus, comme l'allitération (cum vero non solum speciem, sed ne quidem specimen), la gradation (te quidem excusatione, me benevolentia, utrumque admiratione dignum redderet), les jeux de mots (latior simul laetior patet ad Christianorum messem aditus ; frater amantissime, hisce liberalibus, si intra Fabricarum limina Fabrum viderint Fabricenses).

Saint François s'inscrit dans le sillage d'une tradition inaugurée quelques siècles plus tôt par les humanistes italiens, à savoir l'utilisation du latin comme langue de communication entre personnes cultivées, parmi lesquelles il faut certainement compter le sénateur Antoine Favre. Le genre littéraire utilisé est celui de l'épistolographie, suivant certains points fixes : la salutation initiale (Saint François de Sales, contrairement aux anciens, mentionne d'abord le destinataire : par exemple Fratri suavissimo Antonio Fabro, Senatori amplissimo, Franciscus De Sales salutem dicit) ; la conclusion de la lettre invoque souvent, mais pas toujours, l'aide de Jésus-Christ : Christum vobis precor propitium et nobilissimi liberis ou Bene vale, Frater millies suavissime, et Christum habeto propitium.

Cependant, parmi les lettres envoyées par le Saint à son ami le plus cher, il y a aussi celles écrites en français - difficile de dire pour quelle raison, peut-être par manque de temps. Composer une lettre en latin, en effet, demande une bonne réflexion et du temps. La mission dans le Chablais n'a pas permis au Saint de répondre à toutes les lettres écrites et envoyées par son ami. Nous constatons qu'il y a peu de lettres en latin en l'an 1596, peut-être parce qu'il n'y avait pas de temps à y consacrer.

De plus, de temps en temps, il était nécessaire de trouver de nouveaux mots latins pour certains noms ou expressions. On le voit dans la Lettre 45 où saint François de Sales demande à Favre comment rendre commissaire des guerres en latin, et si l'expression latine procurator Principis correspondrait à l'expression latine procurator fisci.

Une remarque également sur le mot salesius, forme latinisée du nom de famille "de Sales". Nous trouvons ce mot deux fois dans les lettres examinées : à la salutation initiale de la

Lettre 23 : Senatori amplissimo Antonio Fabro, Franciscus Salesius, Ecclesiae Gebennensis Praepositus, salutem dicit ; et dans la Lettre 52 : Ero igitur diebus aliquot apud Salesios nostros. Le mot salesius, comme on peut le voir, correspond au français de Sales. La question reste de savoir si l'expression a été inventée par saint François lui-même, ou si elle existait déjà auparavant.

Conclusion

Dans cette contribution, nous avons donc analysé quelques lettres " latines " de saint François de Sales adressées à son ami, le sénateur Antoine Favre. Dans l'épistolaire du saint, il y a aussi d'autres lettres écrites en latin, mais aussi en français et en italien. Les lettres nous fournissent des informations précieuses sur la vie, l'activité et la pensée du saint, dont nous avons déjà entendu parler dans les différentes études menées sur la figure de saint François de Sales, ainsi que dans les biographies rédigées par différents auteurs. Ce qui est surprenant dans ces lettres, du moins pour nous, modernes, c'est que deux amis, tous deux francophones, utilisent souvent la langue des Romains dans leur correspondance. La seule raison d'une telle décision, à notre avis, pourrait résider soit dans l'habitude des universitaires de communiquer en latin, soit dans l'amour de la langue latine, qui confère une certaine solennité (et importance) à un échange de nouvelles et de sentiments amicaux.